



Ecole primaire de Devecey
2B route de Bonnay
25870 Devecey
03 81 56 89 95
ecole.devecey@ac-besancon.fr
<http://elem-devecey.ac-besancon.fr/>

Procès-Verbal du Conseil d'école
Du mardi 16 juin 2026

Lieu : École élémentaire de Devecey

Présents :

Mmes BERGER, VERNILLET, CHABOD et M. LANOIX (enseignant(e)s), M. BUREAU (directeur de l'école).

Mmes VUILLEMIN, DAUDEY-LOTHI (ATSEM)

Mme DOLE (directrice des FRANCAS de Devecey)

Mmes DENYS, PACHECO, MAIROT (représentantes des parents d'élèves).

Mr Monnien (Maire de Devecey) Mme LARROCHE (conseillère municipale)

Excusés :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme GENESTIER (maîtresse E RASED), Mme BICHET (psychologue scolaire), M. MONNIEN (Maire de Devecey).

Secrétaires de séance : Chabod Marie

Ordre du jour :

1. Rentrée 2026 : budget, liste de matériel, équipe enseignante, point sur les inscriptions et perspective de répartition pédagogique, organisation du service des ATSEM à la rentrée scolaire.
2. Point sur les travaux, organisation des classes dans les locaux à la rentrée sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Sécurité : bilan des exercices réalisés.
3. Organisation du périscolaire à la rentrée.
4. Bilan des actions pédagogiques et perspectives pour 2026/2027.
5. Modalité du scrutin pour les élections au conseil d'école 2026 et constitution du bureau électoral.
6. Bilan financier de l'école et délibération sur le montant de la cotisation à la coopérative scolaire 2026/2027.
7. Questions écrites des parents.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

- **Rentrée 2026 : budget, liste de matériel, équipe enseignante, point sur les inscriptions et perspective de répartition pédagogique, organisation du service des ATSEM à la rentrée scolaire.**

Inscriptions :

16 PS, 2 MS, 1 GS et 1 CP

Effectifs :

11 PS /16 MS / 10 GS = 37 élèves en maternelle (39 à la rentrée précédente)

10 CP /10 CE1 /16 CE2 /8 CM1 / 12 CM2 = 56 élèves en élémentaire (58 à la rentrée précédente)

94 élèves sont prévus à la rentrée 2026 (93 en 2025/2026 en fin d'année).

L'école comptera 4 classes.

Répartition possible pouvant être revisitée à la rentrée si les effectifs sont modifiés :

Répartition à prendre avec la réserve selon les changements d'effectif possible.

répartition envisagée	
PS/MS (11/16) → Mme BERGER	27
GS/CP (10/11) → Mme VERNILLET	21
CE1/CE2 (10/16) → Mme CHABOD	26
CM1/CM2 (8/12) → M. BUREAU	20
TOTAL	94

ATSEM :

Actuellement deux ATSEM travaillent sur l'école maternelle. Mme VUILLEMIN (à plein temps) et Mme DAUDEY-LOTHI à temps partiel.

Le fonctionnement est reconduit pour l'année prochaine.

Un recrutement d'un service civique pour l'année prochaine est envisagé.

Équipe enseignante :

L'équipe enseignante reste la même à la rentrée prochaine.

Liste de fournitures scolaires :

La liste proposée aux familles pour la rentrée 2025 est reconduite pour la rentrée 2026. Elle sera diffusée par mail aux familles la dernière semaine de classe.

Le problème du renouvellement du matériel est évoqué.

Budget :

Pas de changement dans le financement soit 42 euros pour les fournitures scolaires, 23 euros

pour les sorties pédagogiques. Le financement du cycle Piscine est renouvelé.

Rappel des horaires de l'école pour la rentrée 2026

8h30 – 11h45

13h45 – 16H30 (accueil 10 min avant)

L'école de Devecey est sous régime dérogatoire pour fonctionner en 4 jours.

Journée « Action Passerelle » :

Mesdames DOLE et BERGER présentent cette action qui permettra aux futurs élèves de PS, en partenariat avec la crèche de Devecey, le relais des assistantes maternelles et les FRANCAS, la visite de la structure scolaire et périscolaire le vendredi 19 Juin. 11 enfants seront accueillis dans la classe (le matin) et au périscolaire (matin ou soir) avec un parent.

- **Point sur les travaux, organisation des classes dans les locaux à la rentrée sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Sécurité : bilan des exercices réalisés.**

Organisation des locaux à la rentrée :

Bilan de l'organisation de cette année avec la nouvelle répartition des locaux :

PERISCOLAIRE : Locaux agréables et calmes. L'accueil des parents est cependant difficile pour les sorties (sonnerie et délais un peu longs et astreignants.) Inscriptions avec dossier papier à déposer dans la boîte aux lettres ou rendez-vous pour les nouveaux arrivants.

Les quatre classes seront réparties dans le bâtiment du bas.

Les modalités d'accueil et de récréation seront les mêmes que cette année.

En ce qui concerne les travaux, pour cet été, il est prévu :

Installation de toiles d'ombrages devant les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2. Elles seront décrochées l'hiver.

- Aménagement d'un abri à vélo pour accueillir les vélos électriques des enseignants et ranger les véhicules de la classe des petits/moyens.
- Refaire le sol de la classe des PS-MS avec un système de dalles plastiques pour l'été 2027.

Sécurité : bilan des exercices réalisés : Revoir les niveaux sonores des sonneries.

Prochain exercice le jeudi 2 juillet pendant le temps périscolaire.

Organisation du périscolaire à la rentrée :

- **Bilan des actions pédagogiques et présentation du projet d'école et du PEDT pour cette année et perspectives pour 2026/2027.**

Les projets :

Sortie théâtre de l'espace : PS/MS et GS/CP le 12 juin Spectacle de danse et cirque: Le Mensonge
École dans la forêt.

Dans la classe des CM2 sur le thème de l'eau : sauvegarde de l'éco-système et journée de restitution avec plusieurs classes organisées par la Maison de la Nature à Brussey, financé par le conseil régional.

Olympiades : le 30 juin au parc avec différents ateliers athlétiques et un atelier foot. Une collation sera offerte aux enfants par l'Association Devecey Animation.

JMF : le Juin Chat noir Pierre Blanche

Ecole et cinema :le 22 mai PS-MS et GS-CP la petite taupe

CE1-CE2 et CM1-CM2 Histoire sans fin

Ecole de musique : présentation et essais d'instruments pour les PS, MS, GS, et CP.

Pour toute l'école : 27 juin fête de l'école.

Classes de découverte : PS-MS du 22 et 23 juin à Rochejean.

CM1-CM2 à Levier du 26 au 28 juin.

CM2 : rendez-vous le 2 juillet à la Mairie et visite du collège.

Participation à la Cérémonie du 8 mai.

Merci à tous les financeurs

Projets pour l'année prochaine :

École dans la forêt.

spectacles JMF

Les 2 scènes

École et cinéma/ maternelle et cinéma

Cycle piscine : aisance aquatique avec les MS/GS et un groupe de perfectionnement CM1/CM2

- **Modalité du scrutin pour les élections au conseil d'école 2026 et constitution du bureau électoral.**

Le président du conseil d'école rappelle l'importance de la mobilisation des parents candidats pour la préparation matérielle des élections ainsi que pour la tenue du bureau de vote au moment du dépouillement.

Le conseil d'école décide à l'unanimité que le scrutin pour les élections des représentants des parents d'élèves d'octobre 2026 sera organisé de façon dématérialisée. Prise en charge par un prestataire dont le coût est d'une trentaine d'euros pour l'école, financée par la collectivité locale.

- **Coût des actions pédagogiques et délibération sur le montant de la cotisation à la coopérative scolaire 2026/2027**

La mise à disposition des comptes de la coopérative pour tous les parents d'élèves est rappelée.

La coopérative sert à financer des sorties des élèves. Théâtre, école et cinéma, etc.

Cotisation demandée : 15 € par élève ou 10 € par élève si fratrie. Après un vote des membres du conseil d'école, à l'unanimité, le tarif de la cotisation est conservé. À noter que cette cotisation n'est pas obligatoire.

Cette somme servira à financer une partie des projets de l'année scolaire 2026/2027.

L'APE, grâce à la grande mobilisation de ses membres lors des différentes actions a financé à hauteur de nombreux projets de l'école cette année.

Le conseil d'école tient à remercier cet engagement au service des élèves de l'école de Devecey.

La Mairie de Devecey a financé les nombreux transports ainsi que la prise en charge du cycle piscine (transport et entrées) pour une classe.

L'engagement de la collectivité territoriale et des parents avec les cotisations à la coopérative scolaire et les actions de l'APE ont permis de proposer des projets gratuitement à tous les élèves de l'école pour l'année scolaire.

Gratuité, car les activités proposées se déroulent pendant le temps scolaire.

Questions des parents :

1) Aménagement des cours d'école (toujours pas de jeux dans celle des petits ; pourquoi celle des grands n'a pas été repeinte en même temps que celle des petits ?

2) L'APE demande des subventions pour acheter du matériel pour la cour, ne serait-ce pas le rôle de la mairie ?

Le projet de la mairie est d'aménager la cour de récréation derrière l'école. Or, les jeux ne sont pas déplaçables.

En ce qui concerne la peinture, le projet devrait concerner aussi le périscolaire.

Tous ces investissements sont très onéreux et nécessitent une réflexion d'ensemble afin d'améliorer le confort d'apprentissage des enfants.

Monsieur le Maire rappelle que plus du quart du budget de commune est consacrée à la jeunesse et qu'il faut prioriser et rationaliser les dépenses.

Monsieur Bureau rappelle que la mairie finance les jeux infrastructures pérennes et le rôle de l'APE peut être aussi de financer des jeux mobiles et des améliorations pour la cour de l'école.

La séance est levée à 19h45

Signé : Philippe BUREAU